

Délibération n°CA-2020-62 Formation des commissions

Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 23 Date de convocation : 14 octobre 2020

Présents : 15 Quorum fixé à 12 membres

Votants : 19

Procurations : 4

Résultats du vote :

Voix "pour" :

Voix "contre" :

Abstentions :

<u>Titulaires</u>	Présent	Excusé	A reçu pouvoir de
Mme Nadine BATHELOT	X		Mme M. PEQUIGNOT
Mme Isabelle ARNOULD	X		
Mme Edwige EME	X		M. R. JUIF
Mme Marie-Claire FAIVRE		X	
Mme Sabrina FLEUROT		X	
M. Jean-Claude GAY		X	
M. Raoul JUIF		X	
Mme Mireille LAB		X	
Mme Catherine LIND	X		
M. Robert MORLOT	X		
M. Gérard PELLETERET	X		Mme S. FLEUROT
Mme Martine PEQUIGNOT		X	
Mme Christelle RIGOLOT	X		Mme M. LAB
Mme Marie-Dominique AUBRY		X	
Mme Carmen FRIQUET	X		
M. Olivier RIETMANN		X	
M. Jean-Paul CARTERET	X		
M. Patrick GOUX	X		
M. Jérôme LALLEMAND	X		
M. Sylvain GUILLEMAIN	X		
Mme Marie BRETON	X		
M. Francis ABRY		X	
M. Gilles MARSOT	X		

<u>Suppléants</u>	Présent	Excusé
M. Serge TOULOT		
Mme Claudy CHAUVELOT-DUBAN		
M. Yves KRATTINGER		
M. Thomas OUDOT	X	
Mme Corinne BONNARD		X
M. Alain BLINETTE		X
M. Jean-Paul MARIOT		X
M. Jean-Jacques SOMBSTHAY		X
Mme Valérie HAEHNEL		
M. Pierre DESPOULAIN		
M. Laurent SEGUIN		
M. Fernand BURKHALTER		X
Mme Sylvie COUTHERUT		
Mme Fabienne RICHARDOT		X
M. Hervé PULICANI		
M. Frédéric BURGHARD		X
Mme Christelle CLEMENT		
M. René ROBERT		
M. Jean-Claude TRAMESEL		
Mme Monique BOUCRY		
M. Régis PINOT		
M. Gabriel CHARBONNIER		X
M. François LAURENT		

Membres élus ayant voix consultative

<u>Titulaires</u>	Présent	Excusé
CNE Maxime GERARD	X	
SCH Stéphane GILLET		X
LTN Michel TOURDOT	X	
ADC Laurent LAMARCHE	X	
M. Gilles VIENNET	X	

<u>Suppléants</u>	Présent	Excusé
LTN Rodolphe TAILLARD		
ADC Dimitri AIME	X	
LTN Mickaël COUROUX		
ADJ Françoise VALEUR		
Mme Muriel PEREUR		

Membres de droit

	Présent	Excusé
Mme Fabienne BALUSSOU , préfète de la Haute-Saône		X
M. le colonel Fabrice TAILHARDAT , directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône	X	
M. le commandant Richard VERGUET , président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône	X	
M. le colonel Jean-Pierre CASTIONI , médecin-chef du Service de Santé et de Secours Médical des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône	X	

Etaient également présents

Mme Aurélie CONTRECIVILE , directrice des services du cabinet de la préfecture de la Haute-Saône
M. le colonel Ralph JESER , directeur départemental adjoint du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône
Mme Sylvie JUIN , chef du secrétariat de direction
Mme Estelle ROSSI , chef du service « Finances, payes, marchés publics »

L'an deux mille vingt, le vingt-six octobre à quatorze heures et trente minutes, les membres du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours se sont réunis, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Robert MORLOT, président du service départemental d'incendie et de secours.

Cette séance s'est tenue à l'amphithéâtre de l'ancien IUFM, 40-44 route de Saint-Loup à Vesoul.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du SDIS adopté par délibération n°CA-2015-23 du 20 avril 2015 et modifié par délibération n°CA-2016-43 du 07 novembre 2016.

Après avoir entendu les précisions données par Monsieur **Robert MORLOT**, rapporteur de ce dossier, en ces termes :

Aux termes du règlement intérieur, adopté par les membres du conseil d'administration par délibération n°CA-2015-23 du 20 avril 2015 modifié par délibération n°CA-2016-43 du 07 novembre 2016, le conseil d'administration organise son travail, en dehors de ses réunions plénières, autour du fonctionnement de **trois commissions** :

- ⇒ la commission des finances,
- ⇒ la commission du personnel,
- ⇒ la commission des équipements et des infrastructures.

Chaque commission comprend **au minimum 5 membres**.

Le président assiste de droit aux réunions des trois commissions.

Les trois commissions précitées sont présidées par les vice-présidents suivants :

- 1^{er} vice-président : président de la commission des finances,
- 2^e vice-président : président de la commission du personnel,
- 3^e vice-président : président de la commission des équipements et des infrastructures.

Les commissions se réunissent, en moyenne une à deux fois par an, pour l'étude des dossiers relevant de leurs compétences, soumis à délibération du conseil, dans la période précédant la séance du conseil d'administration. Pour faciliter l'organisation des réunions, les commissions pourront être réunies simultanément.

Les attributions et le fonctionnement des commissions sont précisés aux articles 45 et 46 du règlement intérieur du conseil d'administration du SDIS.

La commission des finances est compétente pour émettre un avis, non seulement sur les dossiers financiers, mais également sur les dossiers examinés au préalable par chacune des deux autres commissions. Elle a donc connaissance de l'ensemble des dossiers soumis à délibération du conseil d'administration.

Malgré l'existence du bureau, dont le fonctionnement régulier allège les séances du conseil d'administration, je vous propose de reconduire les commissions existantes.

Ces instances permettent aux membres du conseil d'administration titulaires de s'impliquer davantage dans le fonctionnement du SDIS et dans les décisions à prendre. Elles permettent un travail et des échanges en « comité restreint », plus difficile en séance plénière.

Conformément à l'article 45-2 du règlement intérieur du conseil d'administration du SDIS, il est demandé aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir constituer les **trois commissions** précitées.

Décision

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, la composition de la commission des finances, de la commission du personnel et de la commission des équipements et des infrastructures, tel qu'il suit :

Commission des finances	Composition
	Président
	2 ^e vice-président du bureau : Sylvain GUILLEMAIN
	Membres
	Marie-Dominique AUBRY
	Patrick GOUX
	Jérôme LALLEMAND
	Gérard PELLETERET
Jean-Claude GAY	

Commission du personnel	Composition
	Président
	1 ^{er} vice-président du bureau : Edwige EME
	Membres
	Marie BRETON
	Patrick GOUX
	Jérôme LALLEMAND
	Jean-Paul CARTERET
Marie-Claire FAIVRE	
Christelle RIGOLOT	

Commission des équipements et des infrastructures	Composition
	Président
	3 ^e vice-président du bureau : Patrick GOUX
	Membres
	Francis ABRY
	Marie-Dominique AUBRY
	Marie BRETON
	Gérard PELLETERET
	Martine PEQUIGNOT
	Christelle RIGOLOT
Jean-Paul CARTERET	
Gilles MARSOT	

Le président du conseil d'administration,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-287000012-20201026-CA-2020-62-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2020

Affichage : 06/11/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Robert MORLOT